



**Groupement des Acteurs
et Professionnels de Santé**

RAPPORT ANNUEL

2023



SYNTHÈSE

Les statuts du **Groupe des Acteurs et Professionnels de Santé (GAPS)**, association à but non lucratif, relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901, nous permettent de travailler en collaboration avec les différents acteurs de santé présents sur notre territoire : les professionnels de santé, les associations de patients, les associations sportives et les élus, en particulier avec le président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, Monsieur René UGO et le Président de la Commission Santé-Social, M. Bernard HENRY.

Le travail entrepris, notamment au moment de la crise COVID, a mis en lumière la nécessité d'un rapprochement et d'une réflexion commune dans un domaine où chaque acteur peut avoir un rôle à jouer.

Durant l'année en 2023, tous ensemble nous avons mis en place :

- Le dossier de la Maison de Santé de Fayence (ouverture prévue dans le 2^{ème} semestre 2025)
- La Maison Sport Santé (démarrage des programmes sur le site de la base d'aviron)
- La formation et l'amélioration des pratiques professionnelles (formation des médecins au repérage du handicap chez les jeunes enfants)
- L'organisation des gardes des médecins (les nuits, les weekends et les jours fériés)
- L'accueil d'étudiants en médecine sur notre territoire.
- Le déploiements de campagnes nationales (Octobre Rose, Lutte contre l'obésité pédiatrique, lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé, Conseil National de la Refondation en Santé...)

DEFINITIONS

LA SANTE

La **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. (OMS)

LA SANTE PUBLIQUE

La santé publique est l'ensemble des efforts collectifs entrepris pour protéger ou améliorer l'état de santé d'une population. (OMS)



*Nous sommes tous
acteurs de santé*

LE RESEAU DE SANTE

Les **réseaux de santé** ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Le GAPS se définit comme un réseau de santé.



FOCUS 2023

LA MAISON DE SANTE DE FAYENCE

Les actions du GAPS s'inscrivent dans une organisation qui vise à renforcer le service santé à l'échelle territoriale du Pays de Fayence, notamment dans les cœurs de village pour les deux communes les plus habitées, c'est-à-dire Montauroux et Fayence.

En 2023, le GAPS s'est engagé dans le Comité de Pilotage du projet de construction du bâtiment de la Maison de Santé de FAYENCE. Ce projet vise à renforcer l'existant par l'amélioration des pratiques et prépare l'avenir en renforçant l'attractivité du territoire auprès des jeunes professionnels de santé qui privilégient l'exercice regroupé pour leur installation.



REPENDRE
AUX BESOINS

LES AXES D'AMELIORATION

Le repérage des troubles du neuro-développement (TND) est une priorité d'action pour les pouvoirs publics car des interventions adaptées, mises en œuvre le plus précocement possible, permettent de modifier favorablement la trajectoire développementale des enfants. Il consiste à porter l'attention sur des points clés du développement global de l'enfant et doit permettre soit de lever le doute, soit d'établir un diagnostic.

Pour aider les médecins du Pays de Fayence à effectuer ce repérage, la communauté de communes et le GAPS ont organisé une formation par l'intermédiaire de la **Plateforme de Coordination et d'Orient** destinée à leur fournir les outils nécessaires à une efficacité dans ce domaine délicat.



AMELIORER
LES
PRATIQUES

LE VOLET SANTE DU P.A.T.

En 2023 le GAPS s'est engagé auprès de la Communauté de communes dans la mise en place « volet santé » du Projet Alimentaire Territorial. Les enfants et les personnes en situation de précarité sociale ont été choisis comme publics bénéficiaires de ce volet santé.

Ainsi des séances d'activité physique seront offertes à ces publics afin de repérer (de façon douce) les difficultés, de proposer des moyens de prévention en santé, de transmettre les valeurs du sport et une éducation à un mode de vie actif pourvoyeur de meilleure santé. Pour les personnes éloignées des circuits de prises en charges en santé, un lien sera fait avec la CPAM du Var partenaire de l'opération.



TRAVAILLER
ENSEMBLE

NOUVEAUTE 2023



L'installation de jeunes médecins programmée en Pays de Fayence

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va » disait SENEQUE, défenseur acharné de la justice sociale, il y a plus de 2000 ans et cette réflexion philosophique est encore d'actualité dans le domaine de la santé.

En effet les problématiques que rencontre notre système de santé sont tellement nombreuses et tellement imbriquées qu'il nous faut avant toute chose savoir où nous voulons aller pour pouvoir y changer quoi que ce soit.

Il nous faut réorganiser nos moyens pour renforcer le système actuel et mettre en place des actions innovantes pour préparer l'avenir. Ainsi lorsque le vent nous sera favorable, nous serons prêts.

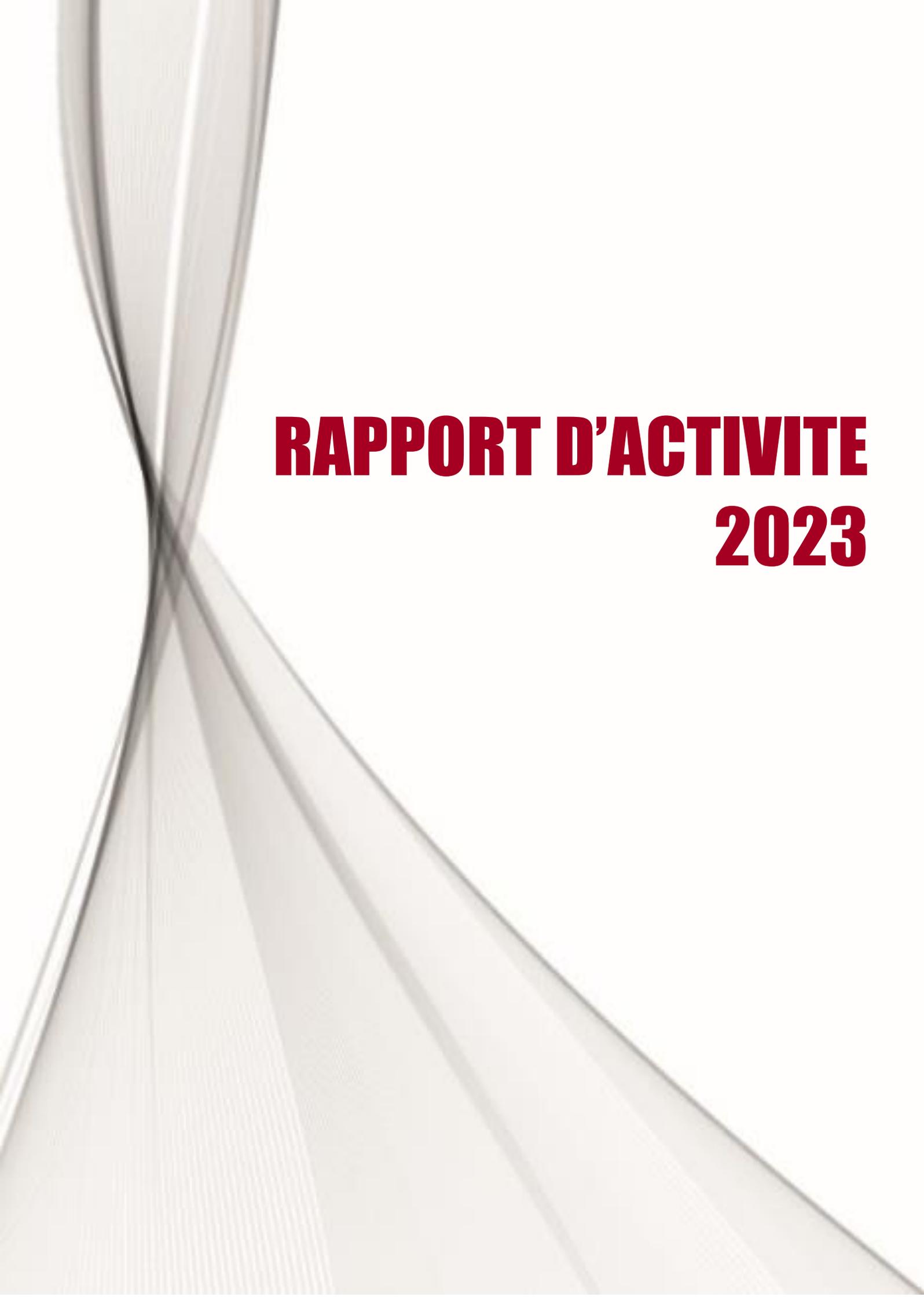
C'est dans cet état d'esprit que le GAPS et la Communauté de Communes du Pays de Fayence ont décidé de proposer un accompagnement à un étudiant en 4^{ème} année de médecine venu solliciter notre aide.

*Après avoir vérifié la légalité de la procédure et établi les contrats la permettant en toute sécurité, l'aide apportée à cet étudiant a été proposée sous la forme d'une « **indemnité d'étude et de projet professionnel** » en contrepartie d'un engagement à exercer son activité professionnelle pendant au moins 5 ans sur notre territoire. Cette procédure a été votée à l'unanimité par le Conseil Communautaire du 19 décembre 2023.*

ASSURER L'AVENIR

Ce premier accompagnement a permis au territoire du Pays de Fayence de mettre en place une action innovante qui a poussé tous les acteurs à mener une réflexion sur le bienfondé de la démarche, la faisabilité financière et juridique et d'appréhender le bénéfice pour chaque parti.

Ainsi, tous se sont accordés sur le fait que cet accompagnement est porteur d'une assurance à maintenir une démographie médicale cohérente avec les besoins du Pays de Fayence et engageant pour renouveler cet accompagnement auprès d'autres étudiants si l'opportunité se présente.



RAPPORT D'ACTIVITE

2023

1. Amélioration de l'organisation du service santé dans le Pays de Fayence

- Formation des acteurs à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

L'éducation thérapeutique permet au patient d'être acteur dans son parcours de soins.

Il s'agit d'enseigner au patient (et à son entourage) les moyens de mieux gérer sa pathologie.

Seuls les professionnels de santé ayant été formés sont autorisés à délivrer un programme d'éducation thérapeutique. Le conseil d'administration du GAPS a donc décidé de proposer une formation aux professionnels de santé du territoire.

Pour assurer l'adhésion des acteurs, cette proposition devait surmonter deux obstacles :

- Le coût important de ce type de formation (4800 euros par professionnel formé)
- L'éloignement des lieux de formation (Brignoles, Marseille ...)

Mme BENDETSON a réussi à obtenir une formation financée entièrement par la MSA du Var et délivrée en Pays de Fayence.

Quinze professionnels de santé ont été formés en 2023 (quinze autres avaient été formés en 2022).

- Formation des médecins au repérage du handicap

La communauté de communes et le GAPS ont organisé une formation par l'intermédiaire de la Plateforme de Coordination et d'Orientation destinée à aider les médecins au repérage du handicap. Cette formation s'est déroulée le vendredi 7 juillet 2023.

- Participation à la création de la Maison de Santé de Fayence

Le GAPS est engagé, aux côtés de la Mairie de Fayence et de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, dans le Comité de Pilotage du projet de construction du bâtiment de la Maison de Santé de FAYENCE.

Ce projet, partie du projet de la MSP du Pays de Fayence, permettra d'améliorer et de pérenniser le service santé dans le cœur de village de Fayence, mais également sur l'ensemble du territoire communal et des villages limitrophes (Mons et Tourrettes).

Ce projet renforce également l'attractivité du territoire du Pays de Fayence auprès des jeunes professionnels de santé qui privilégient l'exercice regroupé pour leur installation.

En 2023, le GAPS a poursuivi cette action en participant à plusieurs réunions et à l'écriture de plusieurs dossiers administratifs.

Le début des travaux est prévu dès le début de l'année 2024.

- Réorganisation de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)

La PDSA est le service de garde des médecins généralistes. Cette garde est assurée sur le Pays de Fayence par un médecin toutes les nuits de l'année (par 2 médecins durant l'été) et les weekends.

Or, ce service était en danger du fait de son fonctionnement basé sur le volontariat. En effet, les médecins volontaires étant de moins en moins nombreux, le service devenait de plus en plus lourd à porter.

Après un recueil d'informations auprès des médecins, le GAPS a pu relever deux freins au volontariat :

- L'organisation très contraignante du service
- La rémunération très peu attrayante des heures d'astreintes

La réorganisation du service (en limitant les gardes en nuit profonde, de 0h00 à 8h00) et la subvention fournie par la Communauté de Communes du Pays de Fayence a permis de maintenir le service dès la fin de l'année 2022.

En 2023 ce travail a été consolidé pour maintenir ce service essentiel au territoire en y intégrant 3 nouveaux médecins et un interne SAPAS (dernier cycle d'études).

- Soutien à la mairie de Bagnols en forêt

Durant l'année 2023 le GAPS a poursuivi sa mission de coordination entre la Maison de Santé de Bagnols et la Mairie de Bagnols en forêt.

- Rencontre avec des professionnels de santé (dermato, Neurologue)

Afin de poursuivre les efforts de renforcement de la démographie médicale dans le Pays de Fayence, le GAPS a été amené à rencontrer et à échanger avec plusieurs professionnels de santé susceptibles de s'installer sur notre territoire. Nous avons ainsi pu rencontrer plusieurs fois un médecin dermatologue et un médecin neurologue (deux spécialités qui manquent à notre territoire). Pour le moment, ces rencontres n'ont pas abouti à une installation.

- Accompagnement d'un étudiant en médecine

L'une des difficultés majeures en matière de démographie médicale étant le départ à la retraite de médecins qui ne sont pas remplacés, la Communauté de Communes et le GAPS ont souhaité préparer l'avenir en répondant à la demande d'un étudiant en médecine qui souhaitait être accompagné dans le financement de ses études en échange de son installation professionnelle sur notre territoire, à l'obtention de son diplôme.

Après avoir établi le cadre juridique nécessaire, la communauté de communes et le GAPS ont pu mettre en place cet accompagnement en échange d'une installation de cinq ans minimum.

2. Participation à des actions de santé publique

- Octobre rose

Pour la troisième année consécutive, le GAPS a apporté son aide à l'association Solidarité Couturières du Pays de Fayence pour les actions menées dans le cadre d'Octobre Rose.

Une conférence organisée par le GAPS a permis au Dr Charles RAINI (gynécologue du territoire) de présenter les dernières avancées médicales en matière de prise en charge du cancer du sein, notamment chirurgicales. Une « journée bien être » comportant des ateliers de soins de supports (massage, maquillage) et des activités physiques (dance, yoga, Qi gong) a également été proposée.

Le GAPS s'est également associé à l'association Seillans Vélo Nature en participant à une journée sportive dont une partie des recettes fournies par les inscriptions servira à financer un programme d'activité physique pour les personnes atteintes d'un cancer du sein. Ce programme sera assuré par la Maison Sport Santé du Pays de Fayence créée par la Communauté de Communes et le GAPS.

- Lutte contre l'obésité pédiatrique
 - Participation à l'expérimentation OBEPEDIA

OBEPEDIA est une organisation mise en place dans le cadre de l'Article 51 du code de la santé publique destinée à expérimenter une prise en charge pluridisciplinaire pour des enfants en situation d'obésité sévère, en lien avec l'hôpital.

A terme, cette expérimentation, portée par la Fondation Lenval, pourra être développée à l'échelle nationale si les résultats sont concluants.

Le GAPS, sollicité par la Fondation Lenval, a décidé de participer à cette expérimentation en déployant un maillage territorial afin que les enfants du Pays de Fayence, en situation d'obésité sévère, éloignés des centres hospitaliers spécialisés, puissent bénéficier d'une prise en charge adaptée sur leur lieu de vie. Il s'agit d'une prise en charge de troisième recours (médecine hospitalière).

Deux actions ont donc été déployées :

- La formation des acteurs à cette prise en charge en lien avec l'hôpital Lenval (en 2021)
- La prise en charge coordonnée pour les enfants du territoire (en 2022)

Les enfants du territoire (et leur famille) peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement par des équipes pluridisciplinaires spécialisées :

- Médecin généraliste
- Psychologue
- Enseignant sportif
- Nutritionniste

En 2023, trois enfants du Pays de Fayence ont pu bénéficier de cette prise en charge hospitalière, à proximité de leur domicile.

- Mission Retrouve Ton Cap (MRTC)

Il s'agit d'un dispositif de prévention et du surpoids et de l'obésité pédiatrique au travers d'une prise en charge pluridisciplinaire. MRTC permet aux enfants de 3 à 12 ans, en situation de surpoids ou d'obésité non complexe, de bénéficier d'une prise en charge précoce par un médecin, un diététicien, un psychologue et un enseignant en activité physique.

Il s'agit d'une prise en charge de premier recours (médecine de ville).

- Soirée CSO à Nice hôpital LARCHET le jeudi 30 novembre 2023

Invité par le CERON PACA (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Obésité et la Nutrition), le GAPS a pu être informé des dernières avancées en matière d'organisations, de recommandations (notamment

celles de la HAS) et de chirurgie concernant l'obésité pédiatrique. Le GAPS remercie le Dr Véronique NEGRE qui met toute son expérience et toutes ses connaissances à notre service. Les actions qu'elle nous permet de mettre en place améliorent au quotidien la santé de nos enfants.

- Lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé
 - Participation au volet santé du Projet Alimentaire Territorial
 - 30 min d'AP dans les écoles

En collaboration avec la Commission Santé - Social de la Communauté de Communes, le GAPS travaille à la mise en place de la directive lancée par le gouvernement « 30 minutes d'activité physique par jour », visant à mettre en place des séances d'apprentissage actif destinées aux enfants, pendant les heures d'école (en dehors des heures de gymnastique) afin de les diriger vers un mode de vie plus actif. Cette mesure vise à lutter contre la sédentarité à l'école, en réduisant le nombre d'heures passées en position assise.

Cette action, entreprise en 2022, a été poursuivie en 2023 car les délais liés aux différentes autorisations ne nous ont pas encore permis sa concrétisation. Cette action entrera dans le « volet santé » du Projet Alimentaire Territorial (PAT) déployé par la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

- Programme d'activité physique pour les personnes en situation de difficulté sociale

Le GAPS a décidé d'utiliser la Maison Sport Santé pour proposer un programme d'activité physique aux bénéficiaires de l'aide alimentaire fournie par le Relais Solidarité du Pays de Fayence. Afin de lever le frein financier de cette activité, le GAPS prendra à sa charge le coût d'un programme de 24 séances (deux par semaines pendant 3 mois). L'objectif final de cette action sera de proposer aux bénéficiaires des moyens de pérenniser cette pratique d'activité physique.

Cette opération se fait en collaboration avec la Communauté de communes (volet santé du PAT) et la CPAM du Var dont l'objectif est de repérer puis de ramener vers les circuits de soins (et couverture sociale) les personnes qui s'en sont éloignées.

Le volet santé du PAT a pour objectif stratégique la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé avec pour cible prioritaire des populations fragilisées par leur mode de vie.

Les objectifs opérationnels sont :

- La mise en place d'une solution de prévention primaire
- La mise en place d'une solution de rupture de l'isolement
- La diffusion des valeurs du sport
- La mise en place d'un repérage doux des difficultés
- La mise en place de conditions du « bien apprendre » pour les enfants

- Prévention des risques auditifs (le 15 mars 2023)

Le GAPS a organisé la journée de l'audition destinée à permettre à ceux qui le souhaitent de faire le point sur leur audition et de mettre en place une prévention du risque de perte auditive. Un stand à l'entrée du SUPER U de Fayence a permis de proposer cette action dans une ambiance détendue qui offrait la possibilité de gagner des lots au travers d'une « roue de la fortune ».

- Participation à l'élaboration du parcours santé du Vol à voile

Le GAPS a participé aux réunions du projet d'aménagement du parcours pédestre autour de l'aérodrome Tourrettes – Fayence. L'un des axes ayant été choisi étant l'activité sport santé, le GAPS a pu faire des propositions d'aménagement dans le sens de ce développement.

3. Déploiement du Sport Santé

- Obtention de l'habilitation Maison Sport Santé du Ministère de la Santé

À la suite d'un travail entamé en 2021 par la Communauté de Communes du Pays de Fayence et le GAPS, l'habilitation de la « Maison Sport Santé du Pays de Fayence » a été obtenue en décembre 2023.

Cette habilitation, obtenue pour 5 ans, permettra au Pays de Fayence de proposer une offre de services à l'accompagnement d'une pratique raisonnée de l'activité physique, que ce soit pour une pratique du sport de haut niveau, une pratique de l'activité physique régulière pourvoyeuse de plaisirs et d'une vie saine ou une pratique de l'activité physique comme moyen de thérapie.

- La Maison Sport Santé
 - Accueil à la base d'aviron :

Un accueil de la Maison Sport Santé du Pays de Fayence a été mis en place à la base d'aviron. Ainsi, Agnès reçoit le public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Les programmes de la Maison Sport Santé

- Programmes passerelles :

Il s'agit de programmes d'activité physique adaptée (APA) destinés à ramener les bénéficiaires, de façon sécurisée, vers un mode de vie actif. La durée de trois mois de ces programmes doit permettre une pérennisation de l'activité physique.

- Programmes dédiés :

Il s'agit de programmes d'activité physique destinés à des personnes souffrant d'un type de pathologie ciblée. Ces programmes servent de solution de prévention secondaire et tertiaire ainsi que de thérapie non médicamenteuse.

Trois programmes sont actuellement déployés : cancer du sein, diabète de type 2, obésité.

- Programme Active Senior (PAS) :

Il s'agit d'un programme proposé par l'association Azur Sport Santé qui a mandaté le GAPS pour déployer ce programme dans le Pays de Fayence par l'intermédiaire de la Maison Sport Santé du Pays de Fayence. Ces programmes, à destination des personnes de plus de 60 ans, sont totalement financés pour une durée de trois mois par programme. À l'issue des trois mois, des activités sont proposées aux bénéficiaires pour pouvoir continuer leur pratique et la pérenniser.

- Journée des sports

Le GAPS a eu le plaisir de participer à la journée des sports organisée par la Commission Sport de la Communauté de Communes le 9 septembre 2023.

- Rencontres de la passion (29 avril 2023)

Cette action, organisée par l'Office du Tourisme Intercommunal a permis de présenter les activités de la Maison Sport Santé au grand public. Cette journée est prévue comme un moment d'échange privilégié qui favorise le partage de nos passions.

- Echanges avec l'hôpital de Grasse

Un lien avec le service du Dr AZUAR au Centre Hospitalier de Grasse a été créé par le GAPS pour prolonger le parcours de soins des personnes ayant subi un cancer du sein, afin de leur proposer de l'activité physique adaptée.

4. Reconnaissance du GAPS au-delà du territoire

- Journée Maître de stage (faculté de médecine de Nice)

Le GAPS a participé à la journée de rencontre des « Tuteurs et Maîtres de Stages », le 18 avril à la faculté de médecine de Nice.

- Dispositif MRTC du GAPS en soutien des territoires voisins

Le dispositif MRTC mis en place par le GAPS pour les deux MSP du territoire a permis la prise en charge de plusieurs enfants de territoires non équipés (par exemple Fréjus- Saint Raphaël).

- Participation à l'écoute territoriale

Le GAPS a participé à l'écoute territoriale du Pays de Fayence proposée par l'UNADEL. L'organisation mise en place par le GAPS, et en particulier le partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Fayence a été citée en exemple lors de la restitution de l'écoute au niveau national

- Groupement d'Action Local (DPVA -CCPF)

Le GAPS a participé à la journée de concertation organisée par la Communauté de Communes du Pays de Fayence et la Dracénie Provence Verdon Agglomération, le 16 novembre à Trans en Provence pour l'élaboration de la candidature des deux EPCI à la réponse à l'appel à projet lancé par la Région Sud.

- Conseil National de la Refondation en Santé

Le GAPS a participé au Conseil National de la Refondation dans le domaine de la santé. A l'occasion de cette concertation lancée par le gouvernement, l'ARS PACA a souhaité que l'organisation du service santé proposée par le GAPS sur le territoire du Pays de Fayence soit mise en avant pour pouvoir servir d'exemple au niveau national.

- Conseil Territorial de Santé

Le Président du GAPS est membre du Conseil Territorial du Var, Vice-Président de la Commission des Usagers et membre du bureau. En 2023, le CTS a participé à l'élaboration du « Projet Régional de Santé » qui cadrera la politique de santé de la Région PACA pour les 5 prochaines années.

- Agora de l'ARS le 9 mars à Antibes

Le GAPS a participé aux AGORA de l'ARS PACA à Antibes. Cette journée d'échange nous a permis de participer à différents ateliers.

- Activité physique à Salerne

Le GAPS a accompagné le déploiement d'un programme d'activité physique proposé à des personnes de plus de 60 ans à l'IME de Salernes

5. Déplacements et représentation du territoire

Durant l'année 2023, le GAPS a été amené à se déplacer et à représenter notre territoire :

- Pour le sport santé :
 - ✓ A Paris pour les rencontres nationales du sport santé à l'INSEP
- Pour la sécurité du territoire (gestion des risques sanitaires) :
 - ✓ A Marseille pour la convention des maires de PACA
- Pour l'organisation de la santé :
 - ✓ A Toulon (une fois par trimestre) pour le Conseil Territorial de santé
 - ✓ A Draguignan pour le Conseil National de la Refondation
 - ✓ A la Grande Motte pour l'intelligence collective en santé
 - ✓ A Nice pour :
 - La journée du handicap à l'hôpital PASTEUR
 - La soirée Centre Spécialisé en Obésité à l'hôpital LARCHET
 - La 5ème journée de recherche de l'Université côte d'azur

6. Communication

- Site internet / réseaux sociaux

Publications régulières d'information au grand public

- Revue Communauté de Communes / Médias écrits

Articles d'information sur les nouveautés et actions entreprises

- Conférences

➤ Le GAPS, en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Fayence, a organisé un cycle de 4 conférences intitulé « A la santé du Pays de Fayence » destiné à communiquer au grand public les organisations déployées sur notre territoire en matière de santé pour que chacun puisse en profiter en cas de besoins.

Les thèmes de ces conférences étaient :

- Le cancer du sein.
- L'organisation des parcours de soins
- La prévention et le sport santé
- La santé et la qualité de vie au travail

Ces conférences nous ont permis de profiter de paroles d'experts comme le Dr Kais RAZZOUK, le Dr Véronique NEGRE, M. GUERRIER Vincent.

Durant l'année 2023, le GAPS a organisé deux autres conférences traitant des thèmes suivants :

- La prise en charge en équipe pluridisciplinaire du Diabète de type 2

Cette conférence a permis au Dr Odile LION et au Dr Cyrille ESTIENNE de présenter les dernières avancées en matière de prise en charge de cette pathologie et à l'équipe du GAPS - Mme Dorothee BENDETSON et M. Patrick ROUVERAND - de présenter une approche pluridisciplinaire coordonnée du parcours de soins.

- Cancer Colorectal

Cette conférence, présentée par le Dr Charles RAINI (gynécologue) et Mme Gisèle SCHMERBER (sage-femme) a permis de mettre en avant l'importance du dépistage en prévention primaire, notamment chez les très jeunes adolescents.



**Groupement des Acteurs
et Professionnels de Santé**

**159 Rue Comtesse de Villeneuve
83440 FAYENCE**

Email : contact.associationgaps@gmail.com

Tel : 06 86 91 42 63

www.gaps-sante.fr